

L'ECHO DE ST-FRANÇOIS

Journal communautaire de St-François Vol.3 No.7

SOMMAIRE

L'Écho du Patrimoine	3-4
Comment ça va?	6
Cercle de Fermières	7
La Recette de l'Écho	8
Bibliothèque du Rocher	9
L'Écho des Clubs	11
Comité d'Embellissement	12
Calendrier des activités	13
Les jeux de l'Écho	14-15
Réflexion	20
Communiqué	22-23
Chronique du Maire	24-25
L'Écho municipal	26-31
Les Petites Annonces	33

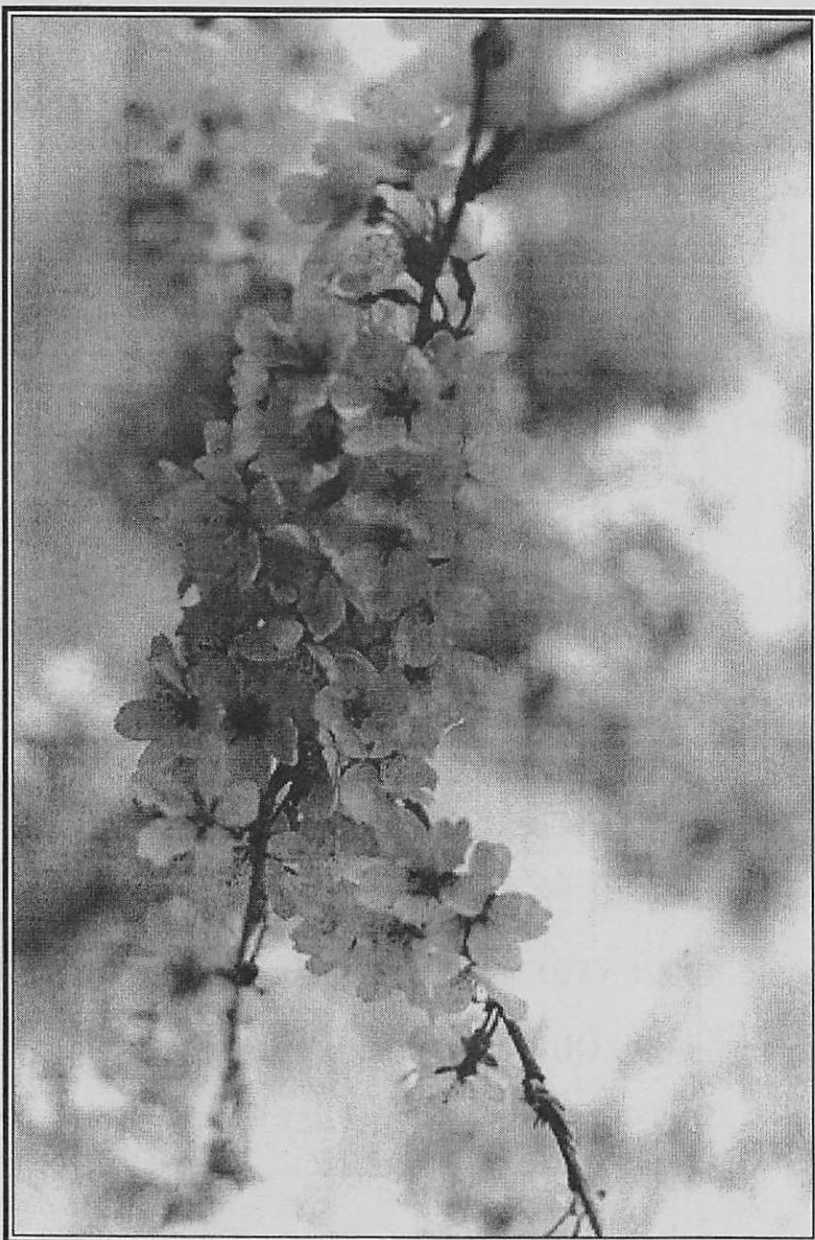


photo: Jean-François Noël

MAI 1996



C.P. 321
St-François de Montmagny - GOR 3AO
Tél.: (418) 259-2567

Journal communautaire réalisé bénévolement.

Réjean Cloutier	Publicité	259-2567
Jocelyne Roy	Trésorière	259-2114
	Petites Annonces	259-2114

Rosaire Simard	Distribution	259-7888
Raynald Laflamme	Équipe de rédaction	259-2659
	Secrétariat	

Lorraine Lamonde	Équipe de montage	259-2433
Jean-François Noël	Directeur	259-7641
Conrad Lamonde	Directeur	259-7295

Les lettres ou articles doivent être dûment signés par leur auteur. Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

CONTRIBUTION	COÛT MENSUEL	COÛT ANNUEL
Carte d'affaires	\$10.00	\$ 96.00
1/4 page	15.00	144.00
1/2 page	30.00	288.00
1 page	50.00	480.00
ABONNEMENT ANNUEL EXTÉRIEUR	3.00	24.00
ABONNEMENT GRATUIT À TOUS LES RÉSIDENTS DE ST-FRANÇOIS		
Petite Annonce	2.00	

Impression: Imprimerie St-Raphaël Enr.
Photo 1ère page numération, gracieuseté de Garant Inc.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec et du Canada

2 • Écho de St-François • mai 96

AVIS AUX ORGANISMES

VEUILLEZ PRENDRE NOTE

QUE LA DATE DE REMISE
POUR VOS ARTICLES,
PUBLICITE ET ANNONCES
EST MAINTENANT

LE 13 DE CHAQUE MOIS

P.S.: Vous avez quelques minutes? Nous recherchons des bénévoles pour l'assemblage du journal.

POUR L'ANNÉE 95, LE COÛT D'UN
ABONNEMENT EXTÉRIEUR EST MODIFIÉ
Abonnement annuel extérieur: Coût mensuel \$3.
Coût annuel \$24.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTES

AMBULANCE:248-2000

C.L.S.C. A.-RIVARD248-1518

FEU:248-3360

MUNICIPALITÉ:259-7228

SURETÉ DU QUÉBEC:248-3705

CENTRE ANTI-POISON

DU QUÉBEC1-800-463-5060

TEL-JEUNES:1-800-263-2266

AMECO Association des
médias écrits
communautaires
du Québec

MEMBRE DU
RPM
COMMUNAUTAIRE

Distribution
Assurée
AVDA

SÉRIE GÉNÉALOGIQUE

Cette série offre de courts textes sur chacune des familles dont la Société de Conservation du Patrimoine de St-François de la Rivière-du-Sud Inc. a publié la généalogie. Ces nouveaux écrits sont à l'adresse des personnes qui n'ont pas lu les textes publiés. Ce sont des résumés portant sur les 3 premières générations de ces familles au Canada.

Les familles qui seront l'objet de ces écrits sont les BLAIS, GARANT, MARCEAU, BOULET, MORIN, PARÉ, ROY, MARTINEAU, GENDRON, ET THÉBERGE.

Nous offrons, de plus, une présentation généalogique condensée des familles APRIL.

GÉNÉALOGIE DESCENDANTE

François APRIL, fils de Joseph APRIL et de Marie OLIVIER, de St-Jean, Diocèse de Gênes, en Italie, se marie à Kamouraska le 23 novembre 1763 avec Marie- Geneviève AYOT (HAYOT), baptisée le 4 septembre 1739, fille de Zacharie HAYOT et de Marie-Josette LEVASSEUR.

1) François	23-11-1763	M. Geneviève HAYOT	- Kamouraska	2
2) J. Amable	16-01-1797	M. Catherine CORDEAU	- Kamouraska	
Régis	12-10-1807	M. Esther CORDEAU	- Kamouraska	3
3) Francis	09-01-1826	M. Angèle MIGNOT	- Kamouraska	
Georges	05-11-1833	Sarrazine PLOURDE	- St-Patrice	5
4) Joseph	24-02-1835	M. Catherine SANTERRE	- Kamouraska	
Félix	14-02-1843	Démerise CÔTÉ	- Isle Verte	6
5) Joseph	04-11-1867	Céline MARQUIS	- N.D Portage	7
Pierre	07-11-1879	Claudia DESROSIERS	- St-Antonin	
Pierre	27-09-1887	Eugénie DESROSIERS	- St-Antonin	
Pierre	07-01-1893	Émilie DESROSIERS	- St-Antonin	
6) Nazaire	11-01-1881	Marie THÉRIAULT	- St-Éloi	8
Edouard	31-01-1882	Donilda BEAULIEU	- St-Clément	9
7) Ls-Tancrède	12-01-1904	M. Jeanne THIBAUT	- St-Raphaël	
8) Camille	25-02-1909	Imelda CÔTÉ	- St-Éloi	10
9) Eugène	18-07-1915	Imelda OUELLET	- St-Cyprien Tem.	
10) Julien	15-08-1959	Cécile SAMSON	- St-Pierre Sud	
11) Gonzague	21-06-1941	Lucille MARCEAU	- St-François Sud	

La paroisse de St-Cyprien est peu connue des gens de St-François; la réciproque est probablement vraie. Quand on emprunte la route provinciale 102 et, qu'à Trois-Pistoles on fait un crochet vers le sud, on découvre St-Cyprien, entouré au nord par St-Paul et St-Jean-de-Dieu et au sud par Squatteck et, plus au sud par Cabano.

C'est dans cette paroisse que Eugène APRIL et son épouse Imelda OUELLET, ont élevé leur famille de 12 enfants. Le deuxième enfant de ce couple Gonzague, est depuis 1940, un paroissien de St-François et a eu une importance non négligeable sur le développement industriel de St-François.

L'ÉCHO DU PATRIMOINE (suite)

La famille APRIL a eu, comme fondateur au Canada, François APRIL, qui à Kamouraska le 13 novembre 1763, épousait Geneviève HAYOT, François était le fils de Joseph APRIL et de Marie OLIVIER de St-Jean, diocèse de Gênes, Italie. Geneviève HAYOT, était la fille de Zacharie HAYOT et de Josette LEVASSEUR. En 1763, lors de son mariage à Kamouraska, elle avait 24 ans. Elle était de la quatrième génération des HAYOT au Canada.

Les HAYOT descendent, au Canada, de Thomas HAYOT originaire de Mortagne, du Perche et de Jeanne BOUCHER qu'il avait épousée en France vers 1637. Au début de son séjour en Nouvelle-France, Thomas HAYOT travaillait pour les Jésuites sur leur ferme de Beauport.

Un AYOT (HAYOT) est passé à l'Histoire lors de l'invasion des "Américains" en 1775-1776. Pierre AYOT de Kamouraska, avait pris le parti des envahisseurs Américains et avec deux autres Canadiens (Germain DIONNE et son gendre Clément GOSSELIN) il recrutait des jeunes gens pour renforcer les Américains. En 1776, il se réfugia dans les colonies du Sud, jusqu'en 1778.

La mère des APRIL de St-Cyprien, épouse de Eugène APRIL, était du clan des OUELLET, fille de Louis OUELLET et de Angélique VERRET.

C'est avec ce bagage que lui avait fourni ses ancêtres que Gonzague APRIL arrivait à St-François en 1940. Il quittait pour quelque temps, croyait-il ses soeurs et frères; Mélanie, Ovila, Laurent, Lorette, Emilio, Gemma, Louis-Philippe, Florence, Marie-Ange, Thérèse.

Il venait à St-François, employé de Antoine GUY de St-Clément. Le 28 janvier 1940, un incendie s'était déclaré vers 16 heures chez Joseph PARÉ et avait réduit en cendre trois magasins, trois maisons privées et leurs dépendances. Vers 23h30 on réussit à maîtriser l'incendie. Le lendemain, les sinistrés commencèrent à chercher à intéresser des menuisiers et des entrepreneurs pour les engager à la reconstruction de leur demeure.

Lumina MARCEAU, propriétaire d'un des trois magasins incendiés eut recours à Antoine GUY, de St-Clément, entrepreneur en construction et patron de Gonzague APRIL; elle lui confia la tâche de construire un édifice pour remplacer celui qui avait été sa demeure, la demeure de deux locataires et les locaux du magasin général. Antoine GUY lui présenta un projet; plans et date de finition de la construction. La date de finition de la construction avait une importance indiscutable: un seul marchand, Anselme PRÉVOST, demeurait pour servir les gens du village et d'une partie de la paroisse.

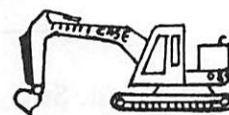
(à suivre...)

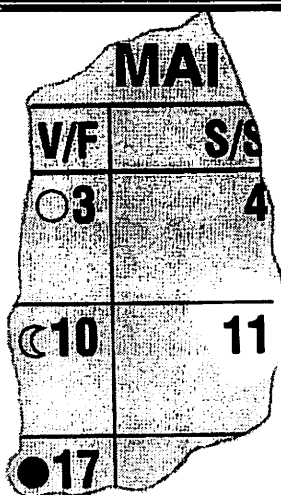
SERVICE DE BULLDOZER & PELLE HYDRAULIQUE

Aimé Proulx

660, Rang du Milieu
St-Pierre, Montmagny, GOR 4B0

248-3310





Souper communautaire

de

L'Écho de St-François

N'oubliez pas cette date

à

18 heures
au Centre des Loisirs

Cartes en vente
auprès des membres suivants:

Réjean Cloutier	Conrad Lamonde
Lorraine Lamonde	Jean-François Noël
Rosaire Simard	Raynald Laflamme
Jocelyne Roy	

Orchestre en soirée

8,00\$ adulte

5,50\$ enfant 12 ans à 6 ans

Gratuit pour les 5 ans et moins

Vente & Adm.: (418) 259-7721

Fax: (418) 259-7725

Québec: 1-800-463-7022

Ontario & Maritimes: 1-800-463-7050

MEUBLES

Morigeau

LTÉE

25, rue de L'Étang
Saint-François, (B.P. Morigeau)
Cté Montmagny, QC G0R 2G0

COMMENT ÇA VA?

par Jean-François Noël
en collaboration avec Maggie Simard

L'intégration sociale des personnes déficientes intellectuelles

Depuis quelques années déjà, on assiste vraiment à un phénomène de désinstitutionnalisation. Qu'est-ce que c'est que la désinsti...?

On peut dire, avec beaucoup de réserves, que c'est un peu le penchant du virage ambulatoire au niveau des services de santé offerts en milieux hospitaliers.

La désinstitutionnalisation touche principalement trois secteurs bien identifiés: la déficience intellectuelle, la délinquance et la maladie mentale. Par ailleurs, elle tend de plus en plus à s'étendre au niveau de d'autres clientèles particulières. Ce qui nous intéresse ici: le secteur de la déficience intellectuelle.

L'une des conséquences directes de cette désinstitutionnalisation c'est l'ouverture de nombreux «foyers d'accueil» dans nos villes et villages, comme c'est le cas ici à St-François où nous en avons deux.

Pourquoi un tel virage au niveau de la façon d'encadrer les personnes atteintes d'une déficience intellectuelle? Pourquoi ne pas avoir gardé la formule des centres d'accueil où l'on regroupait 50, 80, voire même une centaine de personnes à la fois?

On croit que l'intégration au niveau de la communauté, des personnes ayant une déficience intellectuelle, augmente les possibilités de vivre des expériences plus diversifiées et plus enrichissantes. Selon O'Connor (1983), c'est la qualité des relations sociales qui se développent entre les personnes déficientes et les membres de la communauté qui constitue l'élément essentiel d'une véritable intégration sociale au sens propre du terme. Face à cela, tous ou à peu près, poings levés vers le ciel, sont d'accord pour une telle

intégration, mais malheureusement, une fois assis c'est le syndrome du «pas dans ma cours» qui refait surface. À tords ou à raisons, il en reste que ce phénomène est bel et bien présent et nous ne sommes pas ici aujourd'hui pour en faire le procès.

Par ailleurs, on peut se poser la question suivante: Est-ce vraiment la présence de personnes déficientes intellectuelles dans le voisinage qui dérange; ou plutôt le fait d'entretenir de fausses croyances vis-à-vis ces dernières et ce, par manque d'informations ou de connaissances en ce qui a trait à leurs «différences»?

Enfin, que ce soit pour une raison ou pour une autre, avant d'être déficient intellectuel on est une personne, avec ses joies et ses peines, ses aptitudes particulières et en ce sens, on a le droit d'avoir sa place quelque part. Mais c'est à vous en tant que collectivité de discuter ensemble des enjeux de placer ce «quelque part» sur tel ou tel coin de rue.

RESTAURANT
L'ARRÊT
stop

Autoroute 20, Sortie 364
Berthier-sur-Mer / St-François
Tél.: (418) 259-7704

- RÉUNION DE GROUPE
- COMMANDE POUR APPORTER



HEURES D'OUVERTURE:

Dimanche au jeudi:
6.00 a.m. à 11.00 p.m.
Vendredi et samedi:
6.00 a.m. à 2.00 a.m.

CERCLE DE FERMIÈRES

Réunion mensuelle des membres du Cercle de Fermières, ce mercredi, le 1er mai, à 20h au local habituel. La présence de chacune de vous est toujours bien appréciée, nous vous attendons en grand nombre.

Travaux du mois: Fête des mères. Repas au restaurant. Dévoilement de la "mère de l'année".

Travail: échange de sachets de pot-pourri.

P.S. À ne pas oublier votre cotisation.

Pensée du mois:

"La meilleure façon de ne pas réussir, c'est de s'asseoir et d'attendre que la réussite nous tombe dessus!"



**Casse-Croûte
CHEZ MIKE**

570, Chemin St-François O.

259-2447



La Maison Funéraire Laurent, Vermand inc.

*Pierre Normand T.D.L.
Président*

116, av. Ste-Julie, Montmagny (Québec), G5V 2M1
Tél.: (418) 248-0545 Fax: (418) 248-2621

MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

- TRANSPORT GÉNÉRAL
- TRANSPORT GRAVIER & SABLE

275 ouest, Boul. St-François
Saint-François, Cté Montmagny Qué. G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7789

Ligne directe (418) (819) (514): 1-800-463-8744

SALON KARO

4 Rue Boivin
St-François
Montmagny
G0R 3A0

Carole Guillemette, prop.



259-7117



Atelier de Menuiserie Albert Proulx Enr.

FABRICATION et RÉPARATION
de MEUBLES

FABRICATION:
Armoires, escaliers, meubles de tous genres
chassis et portes antiques



84, Ch. Les Prairies,
St-François, Cté Mont., QC G0R3A0

Tél.: 259-7454



Cette année, dites non au grand ménage, remplacez vos couvre-planchers à des prix complètement ridicules!

TAPIS ET PRÉLARTS

A PARTIR DE **4,95\$** V.C.

CÉRAMIQUES

A PARTIR DE **99¢** P.C.

Plancher de bois franc «Mirage», stores, papier peint, peinture.
Service de décoration.

TAPIS MONTMAGNY

391, boul. Taché Est, Montmagny 248-7840
En face de l'école St-Pie-X

«DE TOUT POUR HABILLER MURS ET PLANCHERS»

LA RECETTE DE L'ÉCHO

... Lasagne Végétarienne ...

- 4 onces de fromage mozarella râpé
- 4 tasses de courge à spaghetti cuite et égouttée
- 1 oignon moyen en morceaux
- 2 grosses gousses d'ail émincées
- 1 piment vert en morceaux
- 2 c. à soupe de thym ou origan (selon votre goût)
- 28 onces de tomates en conserve égouttées
- sel et poivre, au goût

Dans un grand poêlon enduit de "Pam", faire revenir l'oignon, le piment, l'ail, le thym, le sel et le poivre. Quand ces ingrédients sont bien tendres, incorporer les tomates (sans le jus). Ajouter la courge et bien mélanger. S'il y a trop de liquide, vous pouvez épaissir avec de la fécule de maïs. Déposer dans un plat allant au four. Râper 4 onces de fromage mozarella; étendre sur le mélange et faire gratiner.

Le Cercle de Fermières



Tél.: (418) 248-4636
Fax: (418) 248-5565
Rés.: (418) 259-7419



MMB

MAISONS MODULAIRES MONTMAGNY

Division de constructions ABSDA inc.

RÉNOVATIONS

ANDRÉ BLAIS, Directeur général

280, chemin des Poirier, C.P. 91
Montmagny, (Québec) - G5V 3S3

BIBLIOTHÈQUE DU ROCHER

ACIVITÉS CULTURELLES

CONCOURS "LIVREQUIN"

Le concours Livrequin est terminé, le tirage a eu lieu le 31 mars dernier, à la Bibliothèque du Rocher. Deux finalistes avaient accumulé le même nombre de points: Jonathan Carrier et Mélanie Gendron. La chance est allée à Mélanie Gendron qui s'est méritée le chandail de la Biblio. Félicitations Mélanie!

Et un gros merci à tous nos jeunes participants!

CONCOURS "LE CORRIGÉ"

Le tirage local pour l'attribution des prix relatifs au concours "Le corrigé" se fera en présence des membres intéressés, le dimanche 12 mai, vers 11h00. Bienvenue à tous.

Isabelle,
Activités culturelles.

NOUVEAUX LIVRES À NOTRE BIBLIOTHÈQUE

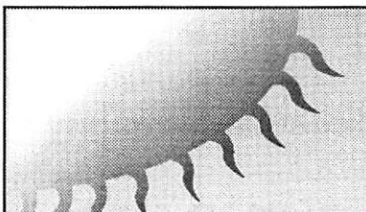
Votre bibliothèque locale s'est enrichie de volumes nouveaux qui sont mis à votre disposition dès maintenant. Les titres suivants pourront être empruntés pour la somme de 1.00\$:

- Le monde de Sophie, de Jostein Gaarder.
- Ces enfants d'ailleurs, Les tomes I et II, Même les oiseaux se sont tus et L'envol des tourterelles, de Arlette Cousture.
- Le Guinness des records 96, un collectif.

Par contre les volumes suivants seront prêtés sans contribution monétaire:

- La demeure des Ormes, Tome I, et La dame des Ormes, Tome II, de Israël Gamache.
- Nous irons tous à Métis-sur-Mer, de Vincent Nadeau.

Les Communications
Bibliothèque du Rocher



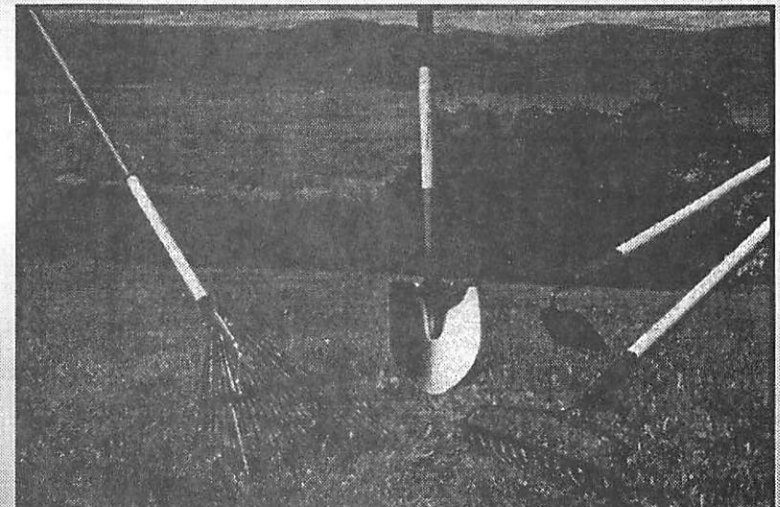
Quand on a le goût de bien jardiner...

- Réduit la friction et prévient les blessures aux mains.
- Manche recouvert de caoutchouc mousse.
- Absorbe les vibrations.
- Permet de travailler confortablement sans porter de gants.



GAMME COMPLÈTE DE PRODUITS DE JARDINAGE AVEC MANCHE

COMFORT
★★★



Illustrés: Balai à gazon, pelle ronde, binette à jardin, râteau à arceau.
Non illustrés: Cultivateur à 3 dents, pelle à jardin, pelle carrée, râteau à déchaumer, râteau à niveler.



TÉL.: 248-2554
RÉS.: 259-2526

MARTIN PARÉ ENR.

ATELIER DE SOUDURE GÉNÉRALE
ARC ÉLECTRIQUE - GAZ - ALUMINIUM
VENTE DE MÉTAL -

389 A, BL. TACHÉ, MONTMAGNY G5V 1E3

358, CHEMIN ST FRANÇOIS
MONTMAGNY, QUÉBEC G0R 3A0

Entretien Ménager D. Paquet

LAVAGE DE TAPIS, MEUBLES, MURS
ET STORES, DÉCAPAGE, CIRAGE, ETC.

ESTIMATION GRATUITE
RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL

TÉL.: (418) 259-2559



64, Morigeau
St-François, Qué.
G0R 2G0

MARCHÉ MORIGEAU ENR.

André Blais & France Marois
Propriétaires

ÉPICIER LICENCIÉ
Cassette Vidéo, Bureau Poste

Tél.: (418) 259-7741

Pour voir clair!

DROGUE

SANS FRAIS
1 800 265-2626

AIDE ET RÉFÉRENCE

Montréal et les environs
5 2 7 - 2 6 2 6

Nous sommes là pour vous aider...

Au
145, Boul Taché
MONTMAGNY

**2
services**

sous un
même toit!



Lebeau
VITRES D'AUTOS

148, boul. Taché Ouest, Montmagny

Tél: (418) 248-8444

Centre de Pneus Ouellet



Réparation et vente de pneus
Auto, ferme et camionnette

145, boul. Taché Ouest
MONTMAGNY

Tél: (418) 248-2296

L'ÉCHO DES CLUBS

CLUB V.T.T. TADOUSSAC ST-FRANÇOIS INC.

Voici la fin de la saison... que l'hiver s'est passé VITE!

Nous avons déjà rangé les balises et une vérification des clôtures sera faite aussitôt la neige fondue. Le Skidoozer est en parfaite condition, un simple changement d'huile et il repartira la saison prochaine. C'est malheureusement le temps d'abandonner nos sentiers d'hiver. Par chance qu'avec nos engins, on peut quand même se promener l'été et l'automne. Ça nous tient l'envie, le goût... de revenir d'année en année. Nous avons fermé le Club avec la dernière activité qui fut le "Méchoui" (13 avril). Une rencontre très appréciée de tous.

Alors pour finir, au nom de tous les membres de la direction, je vous remercie, vous dis à l'an prochain et n'oubliez pas, membres du Club, nous voulons tous vous revoir et les autres, n'hésitez pas à venir, l'essayer c'est l'adopter... Bonnes Vacances!

Linda Boutin,
Membre de la Direction

LE CLUB DES AMIS

INVITATION SPÉCIALE le 15 mai au Club de Fer, à tous les membres et non-membres pour la réunion annuelle.

Tous ceux et celles qui sont intéressés(es) à venir jouer au fer, une fois par semaine, sont les bienvenus(es).

Jean-Claude Bernard

CLUB DE PÉTANQUE

L'arrivée du printemps signifie qu'il est temps de penser à planifier la saison de pétanque pour 1996. L'inscription aura lieu au bar du Centre des Loisirs, **MERCREDI LE 8 MAI À 20H00**. Un message en provenance de la direction: "Membres actuels, dites-le à vos amis car le club serait heureux d'ajouter de nouveaux joueurs.

Pour de plus amples informations, contactez Jean-Claude au numéro suivant: 259-7358.

On vous attend en grand nombre, c'est un rendez-vous à ne pas manquer!

LES GALERIES DE L'AUTO MONTMAGNY



248-2323



248-7877



248-0057

140, 150, 160, boul. Taché O., Montmagny, QC, G5V 3A5

- EXCAVATION
- TERRASSEMENT

- DRAINAGE
- NIVELAGE

CHOIX VARIÉ DE MATÉRIEL NATUREL
TAMISÉ, CONCASSÉ EN: • TERRE NOIRE •
SABLE ET GRAVIER • PIERRE

- INSTALLATION DE
FOSSES SEPTIQUES

- REPRÉSENTANT - instal-
lateur autorisé
SYSTÈME **ÉCOFLO**

ESTIMATION GRATUITE
4 ANS D'EXPÉRIENCE À VOTRE SERVICE
INFORMEZ-VOUS



TERRASSEMENTS
Joncas
& Frères Inc.

241, route Normandie
Montmagny
Tél.: bur. (418) 248-2585
Fax: : (418) 248-8387

Rés.: Martin 248-7186
Rés.: Rémi 248-6889
Rés.: Daniel 248-7818

Maladie hollandaise de l'orme

Il est temps d'agir!

L'orme d'Amérique, cet arbre majestueux qui ajoute charme et beauté à notre paysage rural est en voie de disparaître. Afin de préserver ceux qu'il nous reste, il est grand temps d'agir. Les effets de la *maladie hollandaise de l'orme* se font sentir de plus en plus dans notre région et nous n'y échappons pas non plus à Saint-François. Cet arbre fait partie de notre patrimoine et nous nous devons de prendre les mesures qui s'imposent afin de freiner la propagation de la maladie aux arbres sains.

Depuis quelques années on peut voir de plus en plus les effets dévastateurs de la maladie. L'orme d'Amérique ou orme blanc est facile à repérer, il peut parfois atteindre une hauteur de 40 mètres ou 125 pieds et un diamètre de 2 mètres ou 7 pieds. Il est triste de voir de si beaux arbres dépérir et mourir quand on sait le nombre d'années qu'il leur faut pour atteindre la maturité. Il est aussi désolant de voir qu'une fois morts, en plus de hanter le paysage ils servent de nid au scolyte, l'insecte propagateur de la maladie. Il s'y reproduit entre l'arbre et l'écorce et le printemps lorsqu'il se nourrit des jeunes pousses il transmet alors à ces arbres sains un champignon microscopique. C'est pourquoi on se doit d'agir dès maintenant. Dans un premier temps répertorier les arbres morts ou atteints de la maladie afin d'appliquer les mesures nécessaires pour enrayer sa propagation.

Le meilleur temps pour identifier les symptômes de la maladie sur les ormes sont les mois de juillet et août, à moins que ceux-ci ne soient déjà dans un état de dégradation très avancé comme ceux que l'on peut apercevoir à Saint-François le long de la rivière du Sud ou en allant vers Berthier-sur-Mer ou encore à Saint-Vallier près de l'autoroute 20. La meilleure façon, une fois les arbres identifiés, c'est d'abattre les arbres morts ou trop gravement atteints et de les brûler en entier ou de les enterrer. Si on ne peut en disposer on peut dans un premier temps, les écorcer et brûler l'écorce. Le répertoriage peut se faire jusqu'à l'automne et

l'abattage et le brûlage en hiver. Le plus tôt on agit, meilleures sont nos chances de ralentir la maladie faute de l'enrayer. D'autres moyens peuvent aussi être utilisés, insecticides et fongicides puisqu'il faut combattre le champignon et l'insecte. Si l'on agit pas, c'est 80% de nos ormes qui disparaîtront tandis qu'un programme de contrôle de la maladie peut permettre d'en conserver 80%.

Le comité d'embellissement de Saint-François met de la documentation à votre disposition à la bibliothèque municipale et au bureau de la municipalité. Un dépliant gratuit y est disponible. Pour tout commentaire ou information additionnelle, en faire la demande au secrétaire municipal qui l'acheminera à votre comité d'embellissement.

C'est avec la collaboration de chacun et la coordination d'une action soutenue pendant les prochaines années que nous parviendrons à contrôler la maladie tout en contribuant à nous offrir un environnement de qualité.

Pierre Cauffopé
pour le comité d'embellissement
de Saint-François

AUTOPRO.
CARROSSERIE

GARANTIE NATIONALE

tant que vous êtes
propriétaire de votre
véhicule.

- Service de "Frame Master"
- Installation de pare-brise
- Voltures de courtoisie
- Estimation gratuite

**VOTRE VÉHICULE EST VOTRE FIERTÉ,
VOTRE SATISFACTION EST LA NÔTRE !**

GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS

174, 4e Rue, Montmagny

Tél.: (418) 248-5622

Fax: (418) 248-7071

Rés.: (418) 248-6072

PLUS DE 39 ANS D'EXPÉRIENCE

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

<i>mercredi</i>	<i>jeudi</i>	<i>vendredi</i>	<i>samedi</i>	<i>dimanche</i>	<i>lundi</i>	<i>mardi</i>
1 " Mois des journaux communautaires" Réunion Cercle des Fermières	2	3	4 "Création" d'une "histoire" Bibliothèque	5	6 Séance régulière du Conseil	7
8	9	10	11 Souper de l'Écho	12	13	14
15 Journée internationale de la Famille Réunion annuelle Club de Fer	16	17	18 "Création" d'une "histoire" Bibliothèque	19	20 Fête de Dollard	21
22 29	23 30	24 31	25	26	27	28

LES JEUX DE L'ÉCHO

MINI DÉTENTE

MOT DE 7 LETTRES LA DROGUE

A
agités
C
cerne
contre
D
danger
dégoût
dément
dette
E
encore
esclave
excitant
F
fatal
flétri
force
fumeur

I
innée
Interdit
M
menace
N
narcomane
néant
nocive
O
option
P
plale
plonge
poésie
poison
propagée

R
racine
réduit
règle
S
stupéfiant
subit
T
terne
toxique
V
vision

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	T	N	A	T	I	C	X	E	P	L	P	I
2	I	N	N	E	E	E	N	I	C	A	R	D
3	U	A	R	I	R	S	N	O	M	T	O	A
4	D	E	G	O	U	T	C	E	E	A	P	N
5	E	E	C	I	E	U	N	L	N	F	A	G
6	R	N	E	R	T	P	F	O	A	R	G	E
7	E	O	D	U	O	E	L	N	C	V	E	R
8	E	I	H	E	Q	F	S	O	E	I	E	C
9	T	S	S	M	I	I	M	S	N	A	V	I
10	T	I	B	U	S	A	X	I	R	G	N	E
11	E	V	B	F	N	N	L	O	E	E	E	T
12	D	E	M	E	N	T	O	P	T	I	O	N

Solutions à la page 25

CATEGORIE

MOTS MELANGES	GALANTERIE	INDICES
1- IETVN	_____	DEMANDE
2- EEEISSLLGNT	_____	AGREABLE
3- AUSTL	_____	BONJOUR
4- OUREC	_____	CARDIAQUE
5- AOISSPN	_____	EMOTION
6- AANTM	_____	SOUPIRANT
7- EOEUNRJL	_____	CHARMEUR
8- ANMEEIR	_____	GESTE
9- EIDRS	_____	AVOIR
10- AERUFTLT	_____	CARESSEUR
11- AEGN	_____	CIEL
12- EETDRN	_____	DOUX
13- EEUURSDCT	_____	ATTIRANT
14- EIALDTC	_____	FRAGILE
15- OIAMDNN	_____	HAUTAIN
16- EASVTNR	_____	PRETRE
17- UEPDR	_____	TROMPER
18- AVSEL	_____	DANSE
19- LFREU	_____	ROSE
20- HCCI	_____	ELEGANCE





La quatrième génération

Au début des années 1980, 38 membres de la famille Garant détenaient des actions dans l'entreprise. Aux fils d'Alphonse Garant, s'ajoutaient maintenant les enfants de ces derniers. Plusieurs de ces jeunes étaient à l'emploi de la compagnie.

Marcel Garant mourut en juillet 1980. Oscar, qui avait pris sa semi-retraite, mourut quelques années plus tard en 1987, des suites d'une longue maladie. Secondé par ses frères, il avait apporté un développement extraordinaire à l'entreprise et contribué à l'essor de sa région. Oscar Garant fut aussi maire de son village, de 1962 à 1978. Daniel, Irénée et Jean-Marie approchaient eux aussi l'âge de la retraite. Les actionnaires voyaient venir le jour où ils devraient confier à d'autres la direction de leur entreprise. Les frères Garant étaient placés devant un choix crucial: ou vendre à des étrangers, ou garder l'entreprise dans la famille. Au cours des dernières années, ils avaient vu les jeunes évoluer et leur faisaient confiance.

Ainsi, le 3 janvier 1986, la compagnie fut vendue à trois garçons de la quatrième génération: Louis-Marie Garant, fils de Marcel, qui était à l'emploi de l'entreprise depuis 1974 et qui occupait le poste de contrôleur aux finances, Guy Garant, fils de Jean-Marie, qui travaillait dans le secteur des ventes et Alain Garant, fils d'Irénée, qui était comptable de profession. Avec ses quatre générations, Garant inc. allait devenir championne de l'entreprise familiale.

En 1987, les nouveaux propriétaires décidèrent de recourir au support et aux conseils d'hommes d'affaires réputés pour leur expertise en gestion. Ils formèrent un Conseil d'administration composé notamment de M. Robert Després qui siégeait déjà sur des C.A. d'envergure et qui assumait la présidence du Conseil en 1988. En faisaient aussi partie, M. Guy Laflamme, propriétaire des Industries de la Rive-Sud, M. Richard Lord, président de Quincaillerie Richelieu et ex-directeur-général du Groupe Ronat Dismat, M. Jean Pelletier, avocat bien connu dans la région de Québec et M. Roger Lefrançois qui fut engagé comme vice-président exécutif de 1988 à 1991.

Depuis quelques années, la compétition sur le marché était devenue très forte. Les ventes de Garant inc. stagnaient et les profits diminuaient à cause des coûts de production élevés. «L'entreprise avait besoin d'un nouveau virage, explique Louis-Marie, alors président de la compagnie. Il fallait apporter des mesures correctrices pour redresser la situation». Les nouveaux actionnaires firent un plan de relance pour, entre autres, restructurer l'administration de la compagnie, corriger des lacunes au département des ventes, gérer des inventaires plus serrés, et être plus agressifs avec les nouveaux produits. Malgré leurs compétences, plusieurs fils de la quatrième génération durent quitter la compagnie. Ce fut le cas entre autres de Yvon Garant, un travailleur acharné, de son frère Gilles, un machiniste exceptionnel qui avait hérité des talents de patenteur d'Alphonse, et de Pierre, fils de Marcel, qui se



Guy Garant,
fils de Jean-Marie.



Alain Garant,
fils de Irénée.



Louis-Marie Garant,
fils de Marcel.



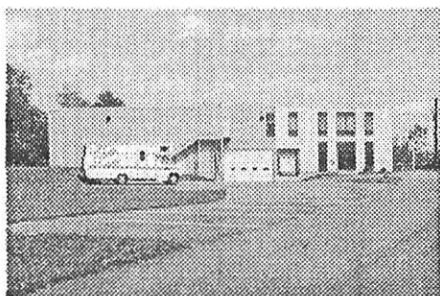
Kiosque Garant, à l'exposition de Chicago au mois d'août 1987.
De gauche à droite: Louis-Marie Garant, Joe Wersosky, une hôtesse, Gerry Dutil, Bill Brown, Guy Garant, Jean Drolet et Jean-Guy April.



Michel Gagnon
Vice-président aux opérations



Yvan Rochon
Directeur des services financiers



En 1986, Garant fit construire un entrepôt à Manchester au New Hampshire.

découvrit par la suite des talents d'entrepreneur chevronné. *«Croyant que, dans ce nouveau contexte, certains membres de la famille ne seraient pas heureux avec nous, nous leur avons demandé de partir et avons tenté d'agir de la façon la plus humaine possible. Ce fut une décision pénible mais essentielle à l'avenir de Garant»*, confie Louis-Marie Garant.

En 1988, Alain Garant quittait la compagnie. Louis-Marie Garant et Guy Garant étaient maintenant les seuls propriétaires et géraient l'entreprise avec une nouvelle équipe formée de Michel Gagnon, vice-président aux opérations, Roger Lefrançois, vice-président exécutif et Yvan Rochon, directeur des services financiers, le tout supervisé par le Conseil d'administration. Michel Gagnon, dont la spécialité est de gérer la production, entreprit de restructurer complètement le département de production.

Pour réduire les coûts d'exploitation, les actionnaires fermèrent l'entrepôt de Montréal, en 1988 et celui de Toronto, en 1990. Ils vendirent, la même année, la douzaine de camions-remorques que possédait la compagnie. L'expédition se fit dès lors directement de l'usine par des camions du Canadien Pacifique et d'autres appartenant aux marchands détaillants.

Garant inc., qui envisageait depuis longtemps d'entrer sur le marché américain, fit construire en 1986, un entrepôt à Manchester, au New Hampshire. Il fut fermé trois ans plus tard. *«Il semblait presque impossible de changer les habitudes des consommateurs américains et de les inciter à acheter les produits de chez nous»*, se rappelle Louis-Marie Garant.

Pour s'adapter à la compétition du marché canadien, Garant dut fabriquer, en plus de sa production régulière, un produit de deuxième catégorie, moins dispendieux, et qui pouvait très bien rivaliser avec celui qui était fait en Chine, à Taïwan ou en Corée. *«Mais quand nous avons vu qu'une pelle fabriquée par les américains se vendait 2,89 \$ sur le marché et qu'une pelle canadienne se vendait 4,00 \$, nous avons senti le besoin de nous joindre à quelqu'un de plus fort que nous»*, explique Louis-Marie Garant.

En attendant, une grève se préparait.

GARANT®

Deux grèves

En 100 ans, l'entreprise de Saint-François n'aura connu que deux grèves. La première fut mineure mais la seconde, beaucoup plus mouvementée.

Avant 1945, une dizaine d'employés, insatisfaits de leurs conditions salariales, décidèrent de faire la grève. Celui qu'on soupçonna être l'organisateur de ce soulèvement fut congédié, après deux mois de service. Se croyant lésé injustement, il remit l'affaire entre les mains d'un avocat. Il reçut en compensation deux semaines de salaire.

Le 19 octobre 1989, les employés de Garant inc., représentés par un syndicat indépendant, exprimèrent leur mécontentement en déclenchant une grève qui allait durer, cette fois-ci, cinq semaines. La restructuration de l'entreprise sous la nouvelle administration avait amené plusieurs changements et peut-être un peu d'inquiétude chez les employés. La direction avait instauré, entre autres, un système de partage des profits qui, dans un contexte difficile, n'a pas apporté à tous ce qu'ils espéraient en retirer. Les employés étaient mécontents, déçus et plus que jamais déterminés à se faire entendre; des vitres furent cassées et du purin de porc répandu dans la cour et sur les bâtiments... On dut avoir recours à des agents de sécurité en poste jour et nuit.

Au terme de cinq semaines, un protocole de retour au travail fut signé par les deux parties, mettant fin au conflit.





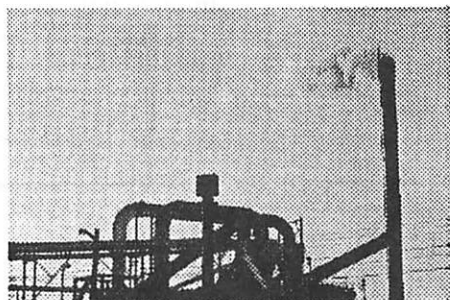
Hanson Industries



AMES GARANT



Vue extérieur du moulin à scie de Woodstock
au Nouveau-Brunswick



La cheminée et le système de ventilation et aération sur le toit
de la bouilloire, avant l'explosion du 26 juillet 1994.

Sur le marché américain

En janvier 1991, Garant inc., était vendue à la multinationale anglaise Hanson PLC, déjà propriétaire de Ames, une compagnie américaine similaire à Garant et qui supervise maintenant l'entreprise québécoise. Hanson PLC se classe parmi les 100 plus importantes compagnies mondiales, employant environ 125 000 personnes. Son chiffre d'affaires est de 14 milliards de dollars US. Ames est le plus important fabricant d'outils de jardinage aux États-Unis et sa taille est d'environ six fois celle de Garant. Louis-Marie Garant est toujours président de l'entreprise de Saint-François. Les autres membres de la famille Garant qui sont toujours à l'emploi de l'entreprise sont Nicole et Martine, filles de Jean-Marie Garant, Jacques, fils de Daniel Garant, ainsi que Gilles Proulx, fils de Monique Garant.

Depuis 1991, Ames a investi plus de 3 millions de dollars dans la modernisation de l'usine de Saint-François. Mentionnons entre autres, l'achat d'un alimenteur-redresseur des plus perfectionnés pour couper l'acier et l'aluminium, de quatre presses à injection munies d'ordinateurs pour les outils de plastique, d'une machine pour assembler les composantes de la pelle traîneau, d'outils de manutention, tels ponts roulants, élévateurs, palans. De plus, la compagnie a procédé à l'achat de moules à outils et à poignées d'outils, d'une machine de fabrication de douilles pour râpeaux, d'une station de dessin assisté par ordinateur, d'un nouveau système de sécurité pour l'usine, d'un profileur de manches qui remplace 9 tours copieurs, d'un ordinateur pour contrôler la température des deux séchoirs à bois, etc.

Un montant de 500 000 \$ a été investi dans la modernisation du moulin à scie de Woodstock; le moulin qui, en 1988, coupait 25 000 pieds de bois par semaine, en coupe aujourd'hui 100 000 pieds hebdomadairement. Une importante somme a aussi été consacrée à des mesures visant la protection de l'environnement autour de l'usine. Les projets pour le futur ne manquent pas: construction d'un centre de distribution, achat de nouvelles machineries, etc. Cette période de développement intensif fut toutefois troublée par un violent incendie causé par l'explosion de la bouilloire, dans la nuit du 26 juillet 1994 et qui causa des dommages de plus de deux millions de dollars. La bouilloire sera reconstruite au printemps 1995.

En trois ans, l'entreprise de Saint-François a presque doublé ses ventes. Elle enregistrait, en 1994, une croissance de 40% et aujourd'hui, elle est solidement implantée sur le marché canadien, a une présence importante sur le marché américain, et commence à s'introduire en Finlande, au Japon et en France.

Par Daniel Morin

LA FÊTE DES TRAVAILLEURS

Le 1er mai, c'est la Fête des travailleurs. Cependant, la plupart d'entre eux fêteront cette journée en travaillant et elle passera presque inaperçue. Le fait qu'elle soit associée aux mouvements de gauche, pour ne pas dire au communisme, n'est sûrement pas étranger à cette situation. Maintenant que le contexte mondial a changé, peut-être pouvons-nous en parler plus librement.

Mais comment parler des travailleurs sans faire allusion au syndicalisme? C'est par lui, et par leur travail, qu'un peu plus de 40% des travailleurs québécois s'expriment. Cette force d'expression est d'autant plus importante aujourd'hui qu'elle peut faire contrepoids à celle de l'argent. Le syndicat n'est-il pas, à ce titre, l'un des mieux placés pour rappeler que le travail et l'économie sont au service de l'humain et non l'inverse.

Pourtant l'action syndicale est plus fragile que jamais et elle se doit d'évoluer avec la société. L'expérience des travailleurs de la Kenworth alimente d'ailleurs abondamment la question. Cette expérience en effet, si elle est mal analysée, pourrait nous faire oublier comment le syndicalisme a contribué à l'amélioration des conditions de vie.

Et il reste à faire. Par exemple, il est de plus en plus décrié, qu'à travail égal, les femmes gagnent moins que les hommes. Il arrive encore aussi que des employés, par crainte de perdre leur emploi, acceptent de faire du travail supplémentaire sans être rémunérés. C'est encore loin du partage du travail et, par ricochet, de l'intégration des jeunes.

Il y aura toujours de grandes et de petites questions à débattre sur le sujet. La Conférence sur le devenir social et économique du Québec de mars dernier nous laisse espérer que les travailleurs et les patrons débattront ces questions ensemble pour le mieux-être de tous et chacun.



BOULANGER DOLAN DENAULT
NOTAIRES & CONSEILLERS JURIDIQUES

Me MARC BOULANGER
Notaire

70, rue de l'Anse, Montmagny (Québec), G5V 1G8 ☎ (418) 248-1414 • Téléc.: 248-8944

J.P. BOLDUC INC.
ASSURANCE GÉNÉRALE

St-François, Montmagny

Lucie Bolduc C. d'A.Ass. Rés.: 259-2516	Simon Savoie C.d'A.Ass. Rés.: 259-2296
---	--

Bur.: 259-7781



CO-OP®

MOULÉES - QUINCAILLERIE - MATÉRIAUX

34, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST ST-FRANÇOIS, CTÉ MONTMAGNY (QUÉBEC) GOR 3AO Tél.: (418) 259-7715 Fax: (418) 259-7717	23, PRINCIPALE EST BERTHIER-SUR-MER (QUÉBEC) GOR 1EO Tél.: (418) 259-77118 Fax: (418) 259-7719	25, OLIVIER MOREL LA DURANTAYE (QUÉBEC) GOR 1WO Tél.: (418) 884-2802 Fax: (418) 884-2803
---	--	--



S.C.A. DE LA RIVIÈRE-DU-SUD

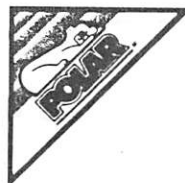
Les Équipements de Ferme

JEAN-PAUL BONNEAU, prop.

VENTE & SERVICE

918, Boul. St-François O., St-François
Cté Montmagny, GOR 3A0

Tél.: 259-7289



Fenêtres Montmagny Inc.

C.P. 160, St-François, Montmagny, (Québec) GOR 3A0

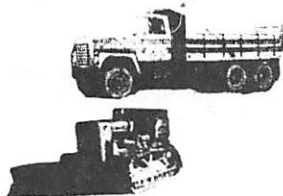
Bur.: (418) 259-7763 Qué.: (418) 692-0659

Fax: (418) 259-7236 Mtl.: (514) 848-7174

PHILIAS BLAIS & FILS ENR

EXCAVATION - TERRASSEMENT
DÉNEIGEMENT
INSTALLATION FOSSE SEPTIQUE
CHAMP ÉPURATION
TRANSPORT & ÉPANDAGE

Terre-noire - Terre à jardin
Terre à pelouse - Sable - Gravier
Remplissage - Tuff - Concassé



Jacques Blais

218, Rivière-Sud, St-François,
Montmagny (Qué.) GOR 3A0

Tél.: (418) 259-7841



TOUT POUR UNE ALIMENTATION SAINE ET ÉQUILIBRÉE

- Pains complets
- Farine intégrale
- Céréales
- Noix et graines
- Légumineuses
- Pâtes alimentaires
- Fruits séchés
- Tartinages variés
- Suppléments
- Tisanes

Vente sur commande seulement

Edmond Proulx, propriétaire • St-François • 259-7824



BOUCHERIE

*Richard
Morin*

Service d'abattage • Produits maison • Viande de choix

602, ch. St-François Ouest
St-François de Montmagny GOR 3A0
(418) 259-7783

SPECIAUX EN MAGASIN

TOUTES LES SEMAINES



PRODUITS TUBULAIRES ROY INC.

52, boul. Morigeau
St-François de Montmagny, QC GOR 2G0

Tél.: (418) 259-2711

Fax: (418) 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

LA CAISSE POPULAIRE DE ST-FRANÇOIS DE MONTMAGNY: UNE ENTREPRISE PERFORMANTE

St-François, le 11 avril 1996

Lors de l'assemblée générale annuelle de la Caisse Populaire de St-François de Montmagny, le président, M. Norbert Morin a présenté les résultats financiers. Fait à noter: la Caisse a connu une excellente rentabilité se chiffrant à 1.73\$ par 100.00\$ d'actif moyen.

La performance de cette institution financière est attribuable à une saine administration, à la qualité du service offert et à la crédibilité de la Caisse dans son milieu. Les personnes présentes ont également pu constater une augmentation du nombre de membres. Par ailleurs, l'actif de la Caisse s'est accru de près de 11 % pour dépasser les vingt et un millions de dollars.

Du côté de l'épargne, celle-ci a connu une croissance de près de 5%, alors que les prêts connaissaient une augmentation de plus de 7%. Les placements effectués par la Caisse ont permis de faire fructifier les avoirs. La base de la capitalisation sur l'actif d'expansion atteignait 7,3% avant partage des trop-perçus, ce qui témoigne d'une excellente santé financière puisque la norme légale minimum est de 5%.

Au cours de la même rencontre, les membres présents ont accepté le généreux projet de partage des trop-perçus recommandé par le Conseil d'Administration soit 5% des intérêts perçus par les prêts et 10% des intérêts versés sur toutes les catégories d'épargne. Au total, c'est près de 200 000.00\$ qui sera retourné aux membres au cours du mois d'avril 1996 incluant le virement de 15 000.00\$ au fonds social et communautaire. Au cours des 16 dernières années, c'est plus de 1 000 000.00\$ que la Caisse a ristourné directement à ses membres.

Par ailleurs, au cours de son dernier exercice financier, la Caisse s'est engagée à maintes reprises dans son milieu. La Caisse Populaire de St-François de Montmagny a toujours à coeur de favoriser le développement économique et social de sa communauté.

Léon Jalbert
Directeur général
La Caisse Populaire St-François de Montmagny

USINAGE JOLIVET

Henri Jolivet, président

- | | |
|---|---------------------------------------|
| • Remontage de shaft à la soudure | • Fabrication d'étagère |
| • Tournage intérieur et extérieur | • Chemin de clé |
| • Filetage au tour conique ou cylindrique | • Coupe au gaz |
| • Sabot d'enfoncement et bague pour puitsiers | • Soudure d'acier |
| • Portées de bearing | • Soudure de fonte |
| • Fraisage général | • Perçage de trous de 1/16 à 2 pouces |

474, Montée Les Prairies
St-François de Montmagny (Québec)
GOR 3A0

Usine: 259-7001
Fax: 259-2801

Pierre Garant
Tél: (418) 259-2655
Fax: (418) 259-2158



Weed Man
708 St-François O., C.P. 98
Saint-François, Québec
Canada G0R 3A0

COMMUNIQUÉ (suite)

Regroupement des parents et ami(e)s des personnes atteintes de maladie mentale

FAMILLE ET SANTÉ MENTALE

C'est sous le thème de L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS que se tiendra, dans la région Chaudières-Appalaches, du 6 au 12 mai, la **SEMAINE DE LA SANTÉ MENTALE**. Partout à travers le pays, des activités se dérouleront afin de sensibiliser la population à l'importance d'une bonne santé mentale.

Dans le cadre de cet événement, "L'Ancre", regroupement des parents et ami(es) des personnes atteintes de maladie mentale, invite chaleureusement la population à l'activité suivante:

LA SANTÉ MENTALE DANS LE FAMILLE

DATE: mercredi le 8 mai 1996

HEURE: 19h30

LIEU: Salle municipale de St-Eugène
79, Monseigneur Bernier

Une contribution de 2.00\$ sera demandée à l'entrée.

Madame Jocelyne Nadeau, conférencière invitée, est travailleuse sociale de formation et fut coordonnatrice de la "Maison de la Famille" à Lévis pendant cinq ans. Cette rencontre nous amènera à faire une réflexion sur la vie de famille, les efforts d'adaptation qui doivent être consentis pour maintenir l'équilibre et sur l'importance d'apprendre à dédramatiser les situations difficiles. C'est dans une atmosphère détendue et laissant place à l'humour que se déroulera cette rencontre.

Celles et ceux qui voudront poursuivre la discussion... du café et des biscuits seront offerts après la conférence. **Pour information:**

Sylvie ou Annick (418) 248-0068

Sylvie Létourneau, intervenante



GOUTTIÈRES
Appalaches

PIERRE MORIN

76, AV. STE-BRIGITTE, MONTMAGNY (QUÉ.), G5V 2Y4

- **Gouttières en aluminium sans joint, multi-plis**
- **Recouvrement de fenêtres en aluminium**
- **Recouvrement de larmiers (Fascia-Soffite)**
- **Installation résidentielle et commerciale**
- **Choix de couleurs**
- **Garantie 20 ans (matériaux)**
- **Garantie 5 ans (main-d'oeuvre)**
- **SERVICE APRÈS VENTE**

(418) 248-4619

Au cours du mois de mars, une citoyenne de St-François m'a fait remarquer son désaccord avec la décision du Conseil municipal, d'allouer une somme de \$1, 200.00 pour la rénovation du local de l'Âge d'Or à la Maison de la Paroisse (vieux couvent). Je respecte son opinion et je profite de l'occasion pour donner plus de détails afin de justifier notre geste.

Dans la gestion du Couvent de St-François et du Pavillon Bédard, la Municipalité a toujours entretenu une bonne relation de propriétaire vis-à-vis ses locataires et c'est dans cet état d'esprit que nous exploitons ces deux bâtiments. Seulement à titre d'information, il serait opportun de souligner qu'en plus des organismes sociaux, l'ensemble des locataires qui occupent le Pavillon Bédard et le vieux couvent apporte à la Municipalité environ \$37, 000.00 de revenus par année. La Municipalité a le devoir de fournir des locaux au meilleur prix possible tout en ne compétitionnant pas avec l'entreprise privée. D'autre part ces édifices ont entraîné des dépenses d'entretien (chauffage, électricité et divers) de l'ordre de \$22, 000.00 au cours de la dernière année, il reste donc un profit net de \$15, 000.00 à la Municipalité.

Par ailleurs, comme propriétaire la Municipalité a les mêmes devoirs qu'un propriétaire privé envers ses locataires. Dans le cas de l'Âge d'Or, ce locataire a investi \$2, 650.00 dans la rénovation de leur local (plâtre, peinture) et ont demandé à la Municipalité, en tant que propriétaire, s'il voulait contribuer à une mise de fonds additionnelle; c'est-à-dire fournir \$1, 200.00 sur des travaux de rénovation et de rafraîchissement d'une somme globale projetée de \$3, 850.00. Il nous a semblé que nous avions une certaine responsabilité envers nos locataires et nous avons consenti à cette participation. De même que dans l'exploitation des loyers du Pavillon Bédard, nous avons investi des argent en 1995 pour améliorer la galerie du sud ainsi que quelques fenêtres.

Donc, si nous prenons le temps d'analyser les sommes investies, on se rend compte qu'elles ne proviennent pas de vos taxes mais bien des revenus

de ces deux immeubles. De plus, il est bon de souligner que l'ensemble des immeubles locatifs que la Municipalité de St-François gère depuis les vingt dernières années, soit les quarante logements H.L.M. et les loyers additionnels de ces deux immeubles rapportent environ la somme de \$35, 000.00 net à la Municipalité. Si on fait un décompte plus précis, ces immeubles, une fois les frais d'entretien enlevés, génèrent des revenus qui viennent influencer de 4% à la baisse votre compte de taxes et non à la hausse, suivant les propos que vous teniez dans votre lettre du 19 mars.

Dans un autre ordre d'idée, vous souleviez le problème de la bibliothèque de St-François. Encore une fois, si la Municipalité a jugé bon d'investir dans une bibliothèque municipale, c'est surtout dans le but de mettre à la disposition des jeunes familles, des volumes de qualité qui permettent aux enfants issus des régions rurales de profiter des mêmes services de formation que dans les régions urbaines. Il est très important que l'on trouve un moyen économique pour permettre aux enfants d'avoir accès à de nouveaux volumes qui sont de plus en plus dispendieux. Vous avez peut-être raison, il aurait été préférable d'arrimer les bibliothèques publiques aux bibliothèques scolaires mais ceci amènerait toute une problématique; le monde scolaire qui est condamné à vivre sous des exigences syndicales, interdit quasi toute flexibilité de fonctionnement.

La Municipalité pour continuer à progresser se doit d'investir dans des services pour toute sa société. Je suis convaincu que les services collectifs comme les loisirs et la bibliothèque coûtent pas mal moins chers lorsqu'ils sont supportés par la collectivité pour la clientèle qui en a vraiment besoin. De plus, il serait normal que nous puissions fournir autant de services aux personnes âgées qu'aux jeunes ménages afin de former un équilibre social qui permet à toutes les couches de la société d'être heureux et de continuer à vivre à St-François. Tous ces gens-là, un jour ou l'autre ont à payer des taxes pour des services dont ils ne servent absolument plus, tels les célibataires qui sont propriétaires et qui payent des taxes scolaires depuis

CHRONIQUE DU MAIRE (suite)

plus de quarante ans. Ils font leur part sociale qui est normale, car c'est dans une collectivité que l'on trouve le moyen de se donner les meilleures services.

Au moment où l'on se parle, 40% des charges d'un compte de taxes foncières provient de transfert de responsabilité, sans transfert de revenus, de la part du gouvernement du Québec et ce, depuis les cinq dernières années. Il serait peut-être facile d'absorber tous ces transferts de charge sans hausse de taxes mais on diminuerait les services au point que la population voudrait peut-être déménager de St-François.

Donc, je ne crois pas qu'une municipalité doit diminuer ses services afin de permettre au gouvernement du Québec ou un autre gouvernement supérieur de nous transférer des responsabilités financières à même notre champ d'impôts fonciers. Par ailleurs, si le monde municipal n'occupe pas à 50, 60 ou 70% la possibilité de son champ de taxes foncières, inutile de vous dire que le gouvernement du Québec analyse nos gestes à tous les ans et va nous pelleter davantage de responsabilités financières s'il se rend compte que nous sommes prêts à nous passer de services, au point de lui laisser occuper notre champ d'impôts fonciers.

Les nombreuses années que j'ai vécues dans le monde municipal m'ont de plus en plus convaincu que le meilleur moyen d'enrayer ou de diminuer la vitesse

de croissance d'un compte de taxes foncières, est d'investir nous-mêmes dans des infrastructures qui permettent le développement économique de notre Municipalité, par la venue additionnelle de résidences, d'industries et de services afin de fournir un niveau de vie de qualité à notre population.

Ceci étant dit, je suis d'accord avec vous et ce n'est pas d'aujourd'hui que je prône et que je souligne à nos intervenants du gouvernement du Québec que l'impôt foncier est un impôt injuste envers la population. Il touche tous ceux qui possèdent des propriétés et taxe la valeur potentielle que le propriétaire pourrait retirer de sa propriété s'il la vendait, alors qu'il est impossible de la vendre s'il veut s'en servir pour gagner sa vie ou rester dans sa demeure. Espérons qu'avec le temps les dirigeants des nos Gouvernements vont se pencher sur ce problème. Vous pouvez compter sur moi pour défendre la situation de ceux qui ne tirent pas de revenus de leurs propriétés et qui payent leurs taxes après impôt.

J'espère que ces quelques explications sauront vous satisfaire et si vous avez d'autres interrogations n'hésitez pas à nous les faire savoir.

Amicalement

Jacques Dumas, maire

Catégorie:

- 1- INVITE
- 2- GENTILLESSE
- 3- SALUT
- 4- COEUR
- 5- PASSION
- 6- AMANT
- 7- ENJOUEUR
- 8- MANIERE
- 9- DESIR
- 10- FLATTEUR
- 11- ANGE
- 12- TENDRE
- 13- SEDUCTEUR*
- 14- DELICAT
- 15- MONDAIN
- 16- SERVANT
- 17- DUPE
- 18- VALSE
- 19- FLEUR
- 20- CHIC

Mini-détente: prohibé

Elles se ressemblent: D (boucle plus petite)

**Promutuel Montmagny, un assureur
au service des gens d'ici**

*Une équipe dynamique
et professionnelle à l'image et
à l'écoute des gens d'ici.*

*Des services personnalisés
entièrement offerts en région,
du tout premier contact jusqu'au
règlement d'un sinistre.*

**Richard Galibois, agent
259-7405**



**PROMUTUEL
Montmagny**

ASSURANCE
habitation • automobile • commerciale • agricole • vie

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE ST-FRANCOIS DE LA RIVIERE DU SUD
COMTE DE MONTMAGNY

A une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 01 avril 1996, à la salle municipale au Centre des Loisirs, à vingt heures.

A laquelle sont présents monsieur Jacques Dumas, maire, messieurs Henri Boulet, Norbert Morin, Alphonse Marceau, Denis Blais, Joseph-Aimé Blais et René Laflamme, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Jacques Dumas, maire.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

IL EST PROPOSE par monsieur Alphonse Marceau,
APPUYE par monsieur René Laflamme,
ET RESOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 04 mars 1996 ayant été remise à chacun, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,
APPUYE par monsieur Henri Boulet,
ET RESOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 04 mars 1996 soit accepté tel que déposé.

IL EST PROPOSE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
APPUYE par monsieur Norbert Morin,
ET RESOLU QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes suivants:

Les Publications du Québec, manuel de normalisation de la comptabilité municipale du Québec	84.25
Hydro-Québec, éclairage public février	480.34
Québec-Téléphone, service et interurbains Bureau	383.06
Québec-Téléphone, service et interurbains Garage	124.29
Hydro-Québec, électricité enseigne	24.92
Hydro-Québec, électricité Garage	620.56
Hydro-Québec, électricité Poste incendie	110.01
Consultique Groupe Conseil, conversion réseau éclairage 11e facturation	769.20
M.R.C. de Montmagny, 1er versement quote-part 14,472.00	
1er versement contribution SOLIDE 1,539.34	16,011.34
René Samson inc., réparation lampadaire 5e rue	163.71
Hydro-Québec, Bi-Energie Maison Paroisse	461.09
Hydro-Québec, électricité Maison Paroisse	1,289.85
Ministre Revenu Québec, remise mars	
RRQ 518.38, Impôt 1,349.40, RAMQ 525.32	2,393.10
Ministre Revenu National, remise mars	
Ass. chômage 711.92, Impôt \$1,212.92	1,924.84
C.A.R.R.A., remise de mars	265.74

Richard Leblanc, enlèvement vidanges mars	2,105.20
Régie Intermunicipale Anse-à-Gilles, enfouissement vidanges mars	867.46
Roger Blais, chloration mars 1996	125.00
Pierre Martin, pharmacien, articles d'entretien Maison Paroisse	113.95
Bureautique Côte-Sud, rubans sécurité (informatique)	59.25
M.R.C. de Montmagny, impression comptes de taxes, enveloppes, rôle d'évaluation supplémentaire	542.75
L'Echo St-François, contribution publicitaire mars 8½ pages	297.50
Yves Laflamme, remboursement frais déplacement 80km à .24 \$19.20, remboursement frais immatriculation camion \$8.00	27.20
O.M.H. St-François, contribution déficit 1996	3,962.00
Soc. québécoise ass. eaux, études	547.62
Formulaires Ducharme inc., mise à jour Tec. Officiers municipaux	40.66
C.S.S.T., cotisation 1996	4,745.00
NORAM Experts-Conseils inc., honoraires mandat dossier système dosage hypochlorite de sodium	782.02
Société Programmation COBA, soutien, gestion bibliothèques	683.73
Mario Bilodeau, notaire, honoraires achat terrain Ferme Clermont Lecomte	536.82
Les Produits Industriels Jean-Paul Côté, chlore	594.85
Lalimec inc., pièces pelle rétrocaveuse	173.22
Bossé et Frère enr., pièces niveleuse	69.74
Advance Construction Equipment limited, pièce pelle rétrocaveuse	2,009.39
Philias Blais & Fils enr., transport neige février	119.65
Excavation Chanel & Fils, excavation bris aqueduc	886.01
Mack Ste-Foy, pièce camion Mack	93.15
Denis Roger, lame niveleuse	344.15
Spécialités d'Auto et Camion Houle inc., pièces pelle rétrocaveuse	136.52
Unibéton,	
484.97 tm criblure lavée et sel à 10.25	6,757.61
5.18 tm " pierre à 7.00	44.27
Garage J.G. Rémillard, pièce camion Mack	140.39
Transmissions Automatiques du Québec, réparation pelle rétrocaveuse	952.81
DC Industriel Harvey Bearing, pièces pelle rétrocaveuse	154.94
Boivin & Gauvin, set de raccords Storz avec barrure pour tuyau caoutchouc, lampes	1,031.29
Breton Métal, fer équipement	211.36
Général Hydraulique TT (80), pelle rétrocaveuse	298.07
Garage G.L. Gagnon inc., réparation pelle rétrocaver	125.35
Pétrole Montmagny	
3568.5 litres diésel à .4650	1,890.91
U.A.P. caisse de papier	79.31
Dépanneur Ultra, essence	
Camion incendie	67.49
Camion Inter	356.04
Les Automobiles Chabot,	
Réparation camion Sicar	200.86
Pièces camion Inter	211.65
Manutention pièce équipement	148.14
Consultique Groupe Conseil, 15e facturation conversion réseau éclairage	560.65
Savin Canada, contrat d'entretien photocopieur	769.20
Normand Forgues, location d'outils	215.37
Laboratoire de l'Environnement, analyses échantillons d'eau	67.98
René Samson, réparation fil électrique Poste Chloration	36.92
	521.56

Québectel-Mobilité, service cellulaire pompier	26.67
Gaston Garant, remb. frais déplacement février 240km à .24,	
mars 421km x .24, remb. achat garde-boue et housse	
camion Sierra	240.66
Les Produits Armand Roy inc, matériel de nettoyage pour	
conciergerie Maison de la Paroisse	138.55
Eric Lachance, c.a., vérification et préparation des	
Etats financiers au 31 déc. 1995	2,962.83
Soc. Canadienne des Postes, remplacement boîte postale	
endommagée par équipement déneigement	399.00
Novicom 2000 inc., réparation pager	61.48
Supérieur Propane inc., bouteilles de propane	26.67
Blondeau Oxygène, location cylindre + électrode	138.82
Les Créations Trim-Line inc., lettrage camion Sierra	85.47
Garage Patrice Samson, réparation pelle rétrocaveuse	1,286.26
Lalimec, réparation balai de rue et pelle rétrocaveuse	650.37
Le Nettoyeur Magnymontois, location et nettoyage	
salopettes en mars	60.52
Macpek, filtre à l'huile camion Mack, pièce pelle	
rétrocaveuse, lumière camion Inter	58.40
Soc. Coop. Agri. Riv. Sud, matériel divers	
Equipement	39.80
Camion Sierra	211.40
Bernier Imprimeurs, impression 2000 enveloppes	251.20
Les Commerçants de la Chaudière, transport colis Dicom	152.70
Unibéton,	109.35
52.21 tm sable naturel à 1.50	196.07
59.94 tm gravier à 5.25	529.37
	725.44
	<u>\$66,625.05</u>

Je soussigné, Yves Laflamme, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud a en disponibilité dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

POINTS LOCAUX

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS 1995

ATTENDU QUE le rapport de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 1995 de la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud est préparé et soumis par monsieur Eric Lachance, c.a., vérificateur reconnu par la Commission municipale de Québec, dûment désigné à cette fin;

ATTENDU QUE ce rapport exprime fidèlement la situation financière de la Municipalité et de ses nombreux services;

IL EST PROPOSE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
 APPUYE par monsieur Alphonse Marceau,
 ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud accepte le rapport de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 1995, tel que préparé et soumis par le vérificateur monsieur Eric Lachance.

Qu'une copie du rapport de statistiques soit transmise à la Direction générale du ministère des Affaires municipales.

ACCEPTATION ETATS FINANCIERS 1995 DE L'O.M.H

ATTENDU QUE le rapport des états financiers de l'Office municipal d'habitation de St-François de la Rivière du Sud, préparé par monsieur Eric Lachance, c.a., vérificateur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1995, est déposé et a été remis en résumé aux membres du Conseil municipal;

ATTENDU QUE ces états financiers vont être présentés également aux administrateurs de l'Office municipal d'habitation de St-François de la Rivière du Sud pour fin d'acceptation;

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,
APPUYE par monsieur Henri Boulet,

ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud accepte le rapport des états financiers de l'exercice se terminant le 31 décembre 1995 de l'Office municipal d'habitation de St-François de la Rivière du Sud, sur lequel il est démontré des revenus totalisant 109 806\$, des dépenses globales de 207 416\$, laissant ainsi un déficit de 97 610\$ sur lequel la Société d'Habitation du Québec participe pour un montant de 88 534\$ soit 90% et la Municipalité pour un montant de 9 076\$ soit 10%.

NOMINATION D'UN VERIFICATEUR POUR 1996

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud doit désigner un vérificateur reconnu par la Commission municipale de Québec pour vérifier tous ses livres comptables de l'exercice se terminant le 31 décembre 1996;

IL EST PROPOSE par monsieur Alphonse Marceau,
APPUYE par monsieur Denis Blais,

ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud retient les services de monsieur Eric Lachance, c.a., pour vérifier tous ses livres de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 1996 et que le secrétaire-trésorier soit par la présente autorisé à lui remettre tous les livres comptables et tous les documents dont il aura besoin pour faire la vérification annuelle et à lui fournir toutes les informations qu'il jugera nécessaires dans l'exercice de ses fonctions.

QUE le rapport financiers et statistiques soient complétés dans les délais permettant de déposer les documents prévus au ministère des Affaires municipales à l'intérieur des normes prévues.

TOITURE DES LOISIRS ST-FRANCOIS INC.

Toujours dans le cadre du programme d'infrastructures Canada-Québec, la Municipalité dans sa dernière demande adressée au ministère des Affaires municipales, avait opté pour la réalisation des travaux suivants aux Loisirs St-François:

- système de climatisation
- réfection du plancher
- terrassement

Hors, avec les pluies fortes et fréquentes de cet hiver, la toiture des Loisirs s'est mise à couler à plusieurs endroits.

Donc, au lieu de la réfection du plancher de la grande salle, le Conseil mandate le secrétaire à transmettre au ministère des Affaires municipales son souhait de faire la toiture au lieu du plancher. Accompagnant ce changement à la demande, une estimation de coût fournie par "Les Constructions Montmagny inc."

A titre informatif, tous les documents ont été acheminés au Ministère. La Municipalité est en attente d'une réponse.

CONTRIBUTION O.M.H.

La Municipalité a l'habitude de verser sa contribution au déficit de l'Office municipal d'habitation de St-François de la Rivière du Sud (10%) à la fin de l'année. Hors, sous les recommandations du vérificateur et du personnel administratif de l'Office, il serait préférable que ladite contribution soit versée dans le courant de l'année. Ça permettrait à l'Office municipal de jouir d'une meilleure marge de manoeuvre.

CONSIDERANT QUE les contributions au déficit des autres Offices municipaux d'habitation dans la province sont versées pour la très grande majorité dans le courant de l'année;

CONSIDERANT QUE la contribution au déficit versée par la Municipalité à la fin de l'année a pour effet de réduire la marge de manoeuvre de l'O.M.H. de St-François de la Rivière du Sud;

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,
APPUYE par monsieur Henri Boulet,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud va verser en début d'année 80% de sa contribution au déficit à l'O.M.H. Le reste, soit 20%, sera versée en fin d'année.

QUE cette pratique débute pour l'année 1997 et les suivantes et ce, tant et aussi longtemps qu'il n'y aura pas contre indication en provenance des dirigeants de la Municipalité.

TELEAVERTISSEURS

Présentement, le service incendie a trois téléavertisseurs défectueux. Des soumissions sur invitation ont été demandées chez Novicom 2000 inc. et chez Scantech inc.

- Novicom 2000 inc.	\$459.00 l'unité
- Scantech inc.	\$517.00 "

IL EST PROPOSE par monsieur Henri Boulet,
APPUYE par monsieur Denis Blais,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud autorise le service incendie à commander trois (3) téléavertisseurs chez Novicom 2000 inc. à un coût de quatre cent cinquante-neuf dollars (\$459.00) l'unité.

QUE dans ce prix soit inclus le chargeur et que la garantie soit conforme à ce qui apparaît sur la soumission du 10 janvier 1996.

FILTRUM

A titre informatif, le secrétaire a envoyé une résolution à la compagnie Filtrum à l'effet que la Municipalité donne son aval à l'entreprise pour commander les pièces du système de dosage d'hypochlorite de sodium pour le poste de chloration. Evidemment, tout ça fait suite à la recommandation de la firme NORAM. Un délai de 6 à 8 semaines est prévu avant la livraison de l'équipement.

BALAI DE RUE

La Municipalité de St-Vallier de Bellechasse serait intéressée à louer avec opérateur notre balai de rue.

La Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud répond favorablement à cette demande.

SOUPER DE L'ENTRAIDE PASCAL-TACHE

L'Entraide Pascal-Taché organise un souper-conférence à la Polyvalente Lquis-Jacques Casault dimanche le 28 avril prochain à 18h00. Habituellement la Municipalité envoie deux représentants à cette activité.

IL EST PROPOSE par monsieur Alphonse Marceau,
APPUYE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud répond favorablement à l'invitation de l'Entraide Pascal-Taché inc. en autorisant deux personnes à assister au souper-conférence dimanche le 28 avril à la Polyvalente Casault.

CORRESPONDANCE

Réception d'un montant de \$8,467.31 en provenance des assurances de la Municipalité pour le camion Ford accidenté. Ils sont venus le chercher au Garage municipal.

Le ministère de la Culture accuse réception de la résolution concernant la restauration de la Maison de la Paroisse. Dès qu'ils connaîtront leurs budgets, ils vont reprendre contact avec la Municipalité.

IL EST PROPOSE par monsieur Alphonse Marceau,
APPUYE par monsieur Henri Boulet,
ET RESOLU QUE la séance soit levée.

La séance se termine vers vingt-deux heures et dix minutes.

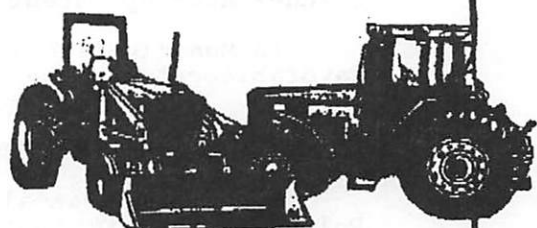
Adopté unanimement

Jacques Dumas, maire
Yves Laflamme, sec.-trés.

Encan



Samedi le 4 mai 96



sur la ferme de

M. Gaétan Gosselin

2453 Rte Kennedy , St-Henri Cté.Lévis
G0R 3E0 Tel: 418 882 3462

Tout l'excellent troupeau

de 50 Têtes Simmental , Charolais & Hereford
ainsi que la machinerie comprenant 4 tracteurs seront vendus.

Les Encans Boulet inc.

Alfred Boulet
St-François , Montmagny
Tel: 418 259 7086

*** Acheteur de Troupeau & Roulant avec ou sans fond de terre**



LES PETITES ANNONCES

de l'Écho

J'OFFRE MES SERVICES pour du gardiennage, accompagnement et autres, pour personnes âgées. Lise
Tél: 259-7610

À VENDRE: Vêtements d'enfants 0-5 ans pour garçon et fille, à l'état neuf. Aussi articles de bébé, etc.
Tél: 259-2088

OFFRE D'EMPLOI: Personnel responsable, personnel de soutien, temps plein et partiel pour casse-croûte à Berthier-sur-Mer.
Tél: 259-7088 ou 259-7667



St-François, (B.P. Morigeau)
Montmagny, Québec
G0R 2G0

Tél.: (418) 259-7710
Fax: (418) 259-7725

NOUS PRENONS SOIN DE VOTRE PELOUSE

- Estimation gratuite
- Fertilisation granulaire
- Contrôle des mauvaises herbes
- Aération

MONTMAGNY: **259-7700**
Aucun frais composez: **1-800-463-4877**

ST-JOSEPH DE BEAUCE: **397-5455**



Weed Man®

PROMOPRIX

Pierre Martin

534, Ch. St-François O.
St-François - G0R 3A0
TÉL.: 259-7728

Les Pansements

Avant de traiter toute plaie, il importe de suivre quelques règles de base:

- Se laver les mains à l'eau et au savon avant de soigner une plaie.
- Examiner attentivement la blessure.
- Ne pas toucher la plaie inutilement.
- Manipuler en tout temps les compresses et bandages par leurs extrémités seulement.

Bandage ou compresse: Lequel et à quel moment?

1. En cas d'une contusion (tache bleue et enflure résultants d'un coup sur la peau), il est recommandé de protéger la blessure en y appliquant des compresses humides (froides ou chaudes, selon s'il y a enflure ou bleu), puis de l'envelopper d'un bandage flexible en rouleau.
2. En cas de cloques, il faut la protéger en la recouvrant d'une grande compresse adhésive dont les extrémités dépassent la plaie d'un pouce.
3. En cas d'échardes, après avoir retiré l'écharde et nettoyé le site de la plaie, il faut couvrir la plaie d'une compresse adhésive ou d'un bandage de manière à réduire le frottement et à protéger la plaie.
4. En cas de morsure d'animaux, il faut couvrir la plaie à l'aide de compresses stériles dont les extrémités doivent dépasser la plaie. Au besoin, envelopper d'un bandage flexible en rouleau. CONSULTER UN MÉDECIN RAPIDEMENT.
5. En cas de brûlure, protéger la plaie en appliquant des compresses stériles ou des compresses stériles non adhésives, qui enveloppent toute la surface de la blessure. EN CAS DE DOUTE, TRAITER TOUJOURS LA BLESSURE COMME DANS LE CAS D'UNE BRÛLURE AU TROISIÈME DEGRÉ. N'appliquer aucun onguent ni médicament à moins d'avoir obtenu l'avis d'un médecin. Ne pas enlever les vêtements collés à la peau. Surveiller la respiration du malade. En cas de petites brûlures, immerger immédiatement dans l'eau froide, si possible. En cas de brûlures chimiques, irriguer abondamment avec de l'eau.
6. En cas de coupures ou d'éraflures, appliquer une compresse stérile ou une compresse stérile non adhésive en s'assurant que les extrémités de la compresse dépassent la plaie d'un pouce. Envelopper d'un bandage flexible en rouleau de manière à protéger la blessure contre les chocs.

Pierre Martin, pharmacien

LIVRAISON GRATUITE



La Caisse Populaire de
St-François de Montmagny

Plus de
**1 Million de \$
en ristournes**

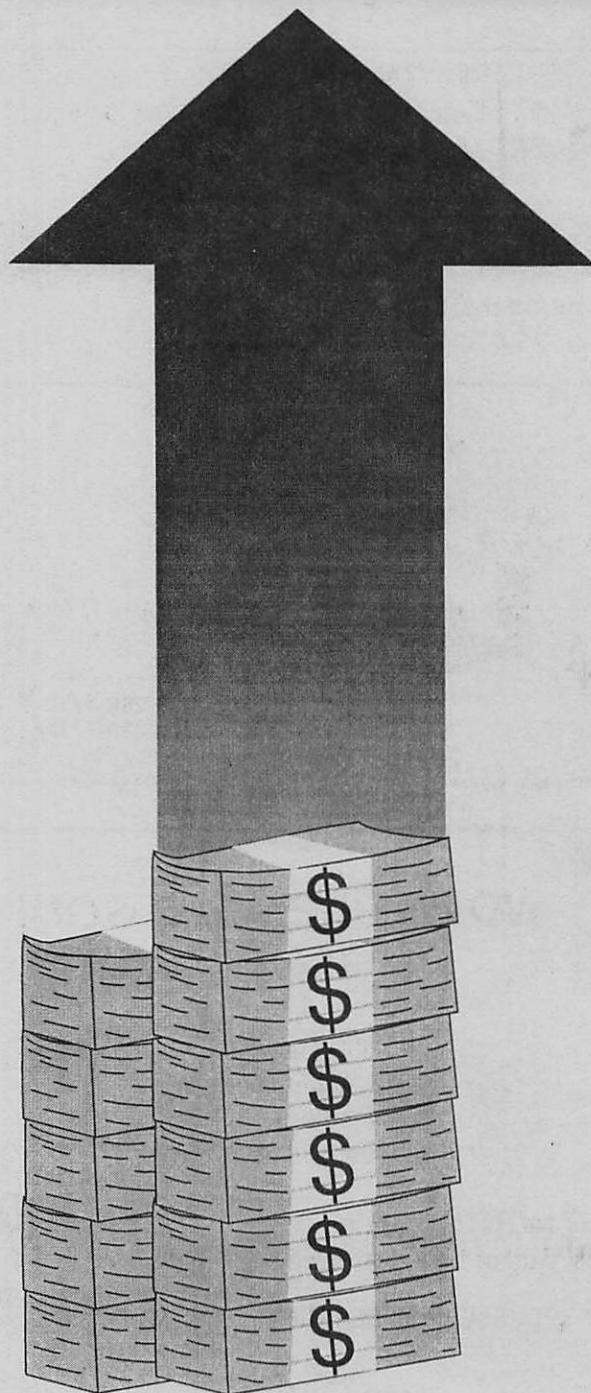
Votre caisse populaire
vous a versé ce montant au cours
des 16 dernières années.

Près de
200 000 \$

au cours du mois d'avril 1996

{ Soit 5% des intérêts perçus sur les prêts et
10% des intérêts payés sur les épargnes
incluant les épargnes à imposition différé
entre le 1er janvier 1995 31 décembre 1995. }

Le versement de ristournes,
voilà une distinction importante
entre
votre caisse populaire
et les autres institutions financières.



Desjardins pour s'aider soi-même